

investisseurs soumettraient au gouvernement. Des fonctionnaires rencontrent les représentants de l'Aérospatiale et d'Alenia, afin d'aider ces entreprises à élaborer des plans et à prendre des engagements qui permettent de respecter le principe d'un avantage net pour le Canada.

LES TRANSPORTS

LA SOCIÉTÉ DE HAVILLAND—LES GARANTIES D'EMPLOIS

L'honorable C. William Doody (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, voici la réponse à une question posée au Sénat le 10 avril 1991, par le sénateur Peter Bosa, concernant les transports, la société de Havilland et les garanties d'emplois.

(La réponse suit:)

Le gouvernement souhaite obtenir la meilleure entente possible pour toutes les parties visées par la transaction de la société de Havilland, mais il ne peut, pas plus que n'importe quel gouvernement du reste, offrir des garanties d'emplois dans toutes les circonstances.

LES TRANSPORTS

LA SOCIÉTÉ DE HAVILLAND—L'OFFRE D'ACHAT FAITE PAR UNE SOCIÉTÉ BRITANNIQUE—SON EXAMEN PAR INVESTISSEMENT CANADA

L'honorable C. William Doody (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, voici la réponse à une question soulevée au Sénat le 10 avril 1991, par le sénateur George van Roggen, concernant la société de Havilland, l'offre d'achat faite par une société britannique et son examen par Investissement Canada.

(La réponse suit:)

Investissement Canada examine les transactions une fois qu'une entente est intervenue entre l'investisseur et le vendeur et une fois que l'investisseur a présenté une demande d'examen. L'entente concernant l'achat de la société intervenue entre Aérospatiale/Aliena et Boeing a été annoncée par les trois parties le 10 avril 1991, mais celles-ci n'ont pas encore présenté de demande d'examen conformément à la Loi sur Investissement Canada.

British Aerospace a annoncé publiquement qu'elle était disposée à faire une offre pour la société de Havilland, mais que la société Boeing ne pouvait discuter de l'affaire parce que la société américaine avait signé une entente d'exclusivité avec Aérospatiale et Aliena. British Aerospace, ou tout autre acheteur intéressé, peut faire des démarches auprès d'Investissement Canada pour expliquer comment il administrerait la société de Havilland s'il avait la possibilité de l'acquérir.

● (1530)

LES FORÊTS

LA SITUATION CRITIQUE DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE—AVIS D'INTERPELLATION

L'honorable Raymond J. Perrault: Honorables sénateurs, avec votre permission, je donne avis que jeudi prochain j'attire-

rai l'attention du Sénat sur la situation critique de l'industrie forestière en Colombie-Britannique et dans certaines autres régions du Canada.

[Français]

LE DISCOURS DU TRÔNE

MOTION D'ADOPTION DE L'ADRESSE EN RÉPONSE—
AJOURNEMENT DU DÉBAT

Le Sénat entreprend l'étude du discours que Son Excellence le Gouverneur général a fait à l'ouverture de la session.

L'honorable Thérèse Lavoie-Roux, appuyée par l'honorable sénateur Meighen, propose:

Que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

À Son Excellence le très honorable Ramon Hnatyshyn, membre du Conseil privé de la Reine pour le Canada, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada, Chancelier et Commandeur de l'Ordre du Mérite militaire, à qui a été décernée la Décoration des Forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'il a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Honorables sénateurs, permettez-moi en tout premier lieu de remercier mes collègues qui m'ont confié la tâche de présenter la motion sur l'adresse en réponse au Discours du Trône.

Honorables sénateurs, certains ont qualifié le Discours du Trône de très ambitieux compte tenu que le gouvernement a déjà complété la première moitié de son mandat, d'autres auraient souhaité qu'on y trouve des détails plus précis quant aux moyens d'action que le gouvernement entend mettre en place pour réaliser les objectifs qu'il s'est fixé. Il convient de rappeler qu'un Discours du Trône, et ceux et celles qui sont familiers avec cette tradition parlementaire britannique le savent fort bien, indiquent les grandes orientations qu'un gouvernement veut privilégier à une période donnée, compte tenu du contexte politico-socio-économique dans lequel il se trouve.

À cet égard, je pense que nous pouvons être tous d'accord pour reconnaître que la question constitutionnelle, l'économie et l'efficacité gouvernementale constituent des questions prioritaires pour les Canadiens. Évidemment, ces questions ne sont pas des concepts abstraits. Au contraire, viennent s'y greffer des problèmes bien concrets pour lesquelles des solutions doivent être trouvées sinon la poursuite des grands objectifs sera compromise. C'est ainsi que la modification d'attitudes négatives est aussi importante pour sortir de l'impasse constitutionnelle qu'une diminution de l'analphabétisme l'est pour une meilleure performance économique et une amélioration des nombreux problèmes sociaux.

Les grandes orientations retenues par le gouvernement ne sont pas une surprise, elles se situent dans la continuité des actions gouvernementales entreprises depuis plusieurs années.

À son arrivée au pouvoir en 1984, le gouvernement héritait d'un problème constitutionnel majeur qui ne pouvait être